www.saintpierredescorps.fr

CLARTÉ

N°393 Février 2020 Mensuel d'informations municipales

ZONE HORS AGCS

Si on se réappropriait la Loire...

Inscription sur les listes électorales jusqu'au 7 février (p.5)

16 076 habitants à Saint-Pierre-des-Corps (p.6)

Repas végétarien à la restauration scolaire (p.7)

PROCHAIN NUMÉRO À PARTIR DU 2 MARS

Des balcons et jardins illuminent la ville en décembre

Cette année, dix foyers ont participé au concours des balcons et jardins illuminés de la ville. La soirée du 18 décembre était l'occasion pour le jury d'admirer l'ensemble des décorations de Noël, ainsi que les animations proposées par certains habitants, comme chez Pierre Le Cam, qui a réuni l'ensemble de ses voisins lors de cette soirée. Bravo à Pascal Bachmann, Roger Marqueteau, Pascal Bocquet, Yvette Bruneau, Alain Trullier, Jean et Bernadette Halin, Pierre Le Cam, Michel Allinckx, Sophie Trainson et Michel Mauny.

Plus de 500 participants à la Corrida

La 26ème édition de la Corrida a été une nouvelle fois une réussite, réunissant sur la ligne de départ plus de 500 coureurs, pour une course de 6 917 mètres. Trois épreuves étaient proposées au public, dont la petite nouvelle, la marche nordique. À l'approche des fêtes, on retrouvait de nombreux concurrents déguisés en pères Noël. Chez les hommes, les spectateurs ont pu assister à une belle bagarre et la victoire d'Aurélien Moulin en 22'20''. Du côté des féminines, Anne Villoing s'impose en 26'08''.

Marie-France Beaufils présente ses vœux

« Au moment où je m'apprête à partir, je voudrais insister auprès de ceux qui se préparent à s'engager dans l'action municipale, à veiller à l'intérêt général et ne pas se laisser déborder par les intérêts particuliers. » Une foule plus nombreuse que d'habitude était présente pour rendre hommage à Marie-France Beaufils, maire depuis 1983. Une voix qui s'atténue un peu lors du moment où elle parle de ses nombreuses années passées auprès de la population, qu'elle a tant apprécié. Cette soirée était aussi l'occasion de redécouvrir les moments forts de l'année à travers une exposition photos, ainsi que les onze portraits parus dans Clarté au cours de 2019.

Des activités pendant les vacances de Noël

Durant les vacances de Noël (du 23 décembre au 3 janvier), le service municipal de la jeunesse (SMJ) a proposé des activités aux jeunes Corpopétrussiens. Danse à la maison de l'Aubrière, foot et autres activités sportives au Gymnase du Val Fleuri, ont animé la première semaine. Les deux lieux étaient également ouverts lors de la seconde semaine de vacances. Les prochains stages multi-activités auront lieu durant les prochaines vacances scolaires (du 17 au 28 février), encadrés par le SMJ. Pour plus de renseignements et inscription aux ateliers, contactez le 02 47 63 44 60.

Du nouveau à la Maison de l'Aubrière !

C'est dans une ambiance musicale et festive que les jeunes, qui ont leurs habitudes à la Maison de l'Aubrière, prennent possession du nouveau Street workout installé sur le terrain attenant. Cette installation sportive d'extérieure, en accès libre, permet de faire de la gymnastique, de la musculation et du fitness. Le lieu dédié à la jeunesse, continue de s'étoffer et d'évoluer, après les travaux récents réalisés en intérieur et l'arrivée de Virginie et Clément, animateurs au Service municipal de la jeunesse. Sans oublier Élodie et Leila, médiatrices au service Vie des quartiers.

L'Amérique du Sud s'invite à l'École de Musique

Pour le deuxième concert du dimanche de la saison culturelle, le Duo Parana a transporté le public dans un voyage musical entre le Brésil et l'Argentine. Géraldine Bisi au violon et Alexandre Luquet à la guitare ont joué des musiques d'Amérique latine comme des choros, tangos... Une interprétation originale, qui a conquis les spectateurs présents à l'auditorium Henri-Dutilleux.

Les élèves de Marceau-Courier rencontrent le maire

Durant deux après-midis, les élèves de l'école Marceau / Paul-Louis-Courier sont venus en mairie rencontrer Marie-France Beaufils pour échanger avec elle sur son statut de maire. Les enfants, très curieux, ont posé beaucoup de questions. *« Est-ce-que c'est facile d'être maire ? Aimez-vous votre fonction de maire ? Avez-vous des gardes du corps ? Avez-vous une anecdote drôle sur la mairie ?...»* sont un extrait des questions posées durant cet entretien avec les élèves.

Les habitants rencontrent les élus

Chaque année, les habitants rencontrent les élus dans leur quartier. Ici, salle de la Médaille, on échange sur le stationnement, les besoins en pistes cyclables ou passages piétons, et aussi sur les grands chantiers à venir tels que la réfection totale de la rue Marcel-Cachin et l'avenir de la piscine municipale. Un film est projeté sur ces projets, que vous pouvez visionner sur le site *saintpierredescorps.fr*, rubrique découvrir la commune, en images & vidéos.

L'hémorragie doit s'arrêter

Lors des vœux à la population, je rappelais que depuis 2004 les Français sont interrogés sur la perception qu'ils ont des impôts. Fin 2019, pour la première fois, **53% des personnes interrogées préfèrent une amélioration des services publics à une diminution des impôts**. Ainsi après plusieurs années de fermeture ou de réduction des moyens des services publics, les Français expriment clairement que l'hémorragie doit s'arrêter. Cette perception vient d'être confirmée par une autre étude sur ce qui a mobilisé autant de personnes dans le mouvement des gilets jaunes.

Nous le ressentons sur le terrain, particulièrement dans le domaine de la **santé** ou de la **sécurité**.

C'est ainsi que les rendez-vous ou les hospitalisations à l'hôpital sont de plus en plus longs à obtenir, qu'il n'est pas rare de voir des personnes renvoyées à domicile sans s'assurer des capacités de leur prise en charge par leurs proches.
Les personnels des hôpitaux sont en lutte et le gouvernement est toujours aussi sourd à leur demande de création de postes, alors que dans le même temps les cliniques privées font des bénéfices en faisant le choix de prendre en charge les pathologies les mieux rémunérées.

Le gouvernement a décidé de lancer des Assises de la sécurité intérieure et consulte en ce moment les habitants.
Des personnels ont certes été dégagés pour intervenir sur le terrain, en proximité, dans les quartiers « politique de la ville ». Cette intervention de proximité permet beaucoup plus de réactivité, pour donner une meilleure connaissance du terrain. Cela aurait peut-être pu être obtenu avec un poste de police plus étoffé, avec plus de personnels, en mesure de faire les rappels à l'ordre plus rapidement. Mais c'est un autre choix qui a été fait et aujourd'hui les personnels du commissariat central partis en retraite ne sont pas tous remplacés.

Et le gouvernement continue à vouloir réduire les dépenses publiques y compris celles de nos communes qui pourtant font vivre tous les services proches des habitants, indispensables pour tous et encore plus pour les plus modestes.

La loi de Finances 2020 est maintenant votée et nous savons que **notre dotation globale de fonctionnement sera encore diminuée cette année** même si nous ne savons pas encore combien nous allons perdre. En 2014 cette dotation était de 2 400 000€, elle est tombée à 886 000€ en 2019. Et l'État voudrait nous faire assurer toujours plus de tâches à sa place.

Les sommes qui manquent représentent environ deux ans et demi de taxe d'habitation, ou auraient pu nous permettre de rembourser un emprunt de 25 millions d'euros sur 20 ans. C'est une réalité qui aujourd'hui entrave les possibilités de réaliser plus rapidement les travaux indispensables à l'entretien de nos bâtiments et de nos voiries.

Toutes ces questions, le gouvernement les connaît, c'est un choix de société plus solidaire, plus humain dont ont besoin les populations et non de cadeaux toujours plus importants aux plus fortunés.

Marie-France Beaufils
Maire de Saint-Pierre-des-Corps

Clarté de mars sera distribué entre le lundi 2 mars et le vendredi 6 mars. Surveillez les paquets de publicités !

MAIRIE
02 47 63 43 43
34 av. de la République
Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h.

CONCILIATEUR
POINT D'ACCÈS AU DROIT
MÉDIATION EMPLOI
AIDE CAF
AIDE ASSOCIATIONS
02 47 63 44 60
Maison de l'Aubrière
rue de l'Aubrière

• **Le conciliateur** essaie de régler à l'amiable les conflits entre particuliers. **Mardis 11 et 25 février** de 14h à 17h sur rendez-vous, au 02 47 63 44 60.
• Informations sur les droits et devoirs de chacun face aux problèmes juridiques quotidiens au **point d'accès au droit**. Permanence mardi matin et jeudi après-midi.
• **Permanence médiation emploi**, pour l'accompagnement dans les recherches d'emploi, assurée par ID37, **jeudi 13 février** de 9h à 12h00 sur rendez-vous au 02 47 37 95 44.
• **Permanence CAF**, assurée par un technicien CAF via visio-guichet. Aide à la prise de rendez-vous, simulation de droit et aide à la navigation sur le portail CAF, **les lundis de 14h à 17h, sur rendez-vous via le site** www.caf.fr
• **Association, comment faire ?** Permanence assurée par ID37 pour aider à la création et au fonctionnement d'associations. Tous les lundis de 14h à 17h. Renseignements : 07 83 97 23 58.

PERMIS DE CONSTRUIRE ET ARCHITECTE COLORISTE
02 47 63 44 09
Centre technique
1 rue Robespierre

• Vous construisez ou réaménagez une maison ? Rencontrez un **architecte-coloriste** sur rendez-vous **vendredi 14 février** de 9h à 12h et de 14h à 17h.
• Le dépôt des **permis de construire** s'effectue sur rendez-vous au 02 47 63 44 09. Ouvert de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h. Fermé mardi et jeudi matin, mercredi après-midi.

CENTRE MUNICIPAL DE SANTÉ
02 47 63 43 60
12 rue Rosenberg

• **Consultations de médecine générale** sur rendez-vous : lundi 8h30-12h/14h-19h, mardi 8h30-12h, mercredi 14h30-19h, jeudi 8h30-12h/14h-18h, vendredi : 8h30-12h/13h30-17h. Sans rendez-vous samedi de 10h30 à 12h.
• **Dépistage** du **diabète gratuit** entre 8h et 11h, **samedi 15 février**. Être à jeun.
• Permanences du **planning familial** sans rendez-vous : **mercredi 5 février de 14h à 16h** et **vendredi 21 février de 9h30 à 11h30**.
www.saintpierredescorps.fr/index.php/centre-municipal-de-sante

POLICE NATIONALE
02 47 44 21 28
22 rue Henri Barbusse

• Le poste de police est ouvert au public du mardi au vendredi de 14h à 17h.

Suivez les actualités de la ville sur la page Facebook de Saint-Pierre-des-Corps en aimant la page et rejoignez ainsi les presque 1600 abonnés !

ZONE HORS AGCS

Ce logo à la Une de Clarté rappelle que la Ville de Saint-Pierre-des-Corps rejette l'accord général sur le commerce et les services (AGCS) qui prévoit la privatisation des services publics.

LE CARNET

Naissances
Ines BOUKHORISSA , Wassim MADOUNI , Théa MURCIA DA CUNHA VAZ, Mila CHAUVEAU HAUTIN

Mariages
Julien KERUHEL et Nathalie VILLEAUD

Décès
Jack FRAYSSE, Suzanne GALLIOT veuve MASSART, Christiane CHAUSSON veuve PAILLOUX, Yannick THIBAULT, Jack LECUREUIL, Louis VALENTIM, Robert CANDIO, Monique GARNIER veuve LAURENT, Jean-Pierre BROCHERIOU

CONSEIL MUNICIPAL

MARDI 25 FÉVRIER
À 20H - EN MAIRIE
VOTE DU BUDGET
OUVERT AU PUBLIC

Zone bleue

Les résidents en zone bleue sont invités à faire renouveler leur macaron auprès du service Info (pavillon collé à la salle des fêtes) pour l'année 2020.
Du lundi au vendredi, 9h à 12h30 et 13h30 à 17h. Se présenter avec un justificatif de domicile et la carte grise du véhicule.

Agenda 2020 : erratum

Le numéro de téléphone pour avoir des informations concernant la décheterie du Bois des Plantes est le 02 47 80 12 12 et non le 02 47 32 07 87.

SUR L'AGENDA DU MAIRE EN FÉVRIER

Lundi 3 : Réunions budgétaires du personnel des écoles, de la restauration scolaire de l'enfance. Réunion de l'association des communes riveraines de la Loire. Mardi 4 : Réunions budgétaires du personnel des services techniques, urbanisme, bureau d'étude, centre municipal de santé, petite enfance, jeunesse - mission locale. Mercredi 5 : Bureau du Centre Européen de Préventions du Risque Inondation (CEPRI), Paris. Jeudi 6 : Réunions budgétaires du personnel du CCAS, aide à domicile, RPA, laverie. Vendredi 7 : Réunions budgétaires du personnel administratif. Lundi 10 : Commission du personnel. Bureau municipal. Jeudi 13 : Rendez-vous avec le TVB (Métropole). Conseil communautaire. Vendredi 14 : Suivi de chantier de l'espace aquatique de Fondettes. Samedi 15 : Inauguration de Cher à vélo. Lundi 17 : Commission des finances. Bureau municipal. Vendredi 21 : Commission de contrôle des listes électorales. Lundi 24 : Comité de pilotage - branche Est du tram. Mardi 25 : Conseil municipal.

www.saintpierredescorps.fr
CLARTÉ
Mensuel d'informations municipales
de Saint-Pierre-des-Corps
Février 2020
n° 393
• Directrice de la publication : Marie-France Beaufils
• Directrice de la communication : Marie-Paule Mémy
• Réalisation : Amélie Barbotin, Tatiana Lorilleux, Anne-Lise Pauchet
• Impression : Vincent imprimeries, Tours
• Tirage : 9 200 exemplaires
• Dépôt légal : janvier 2020
ISSN n° 1257-5216

PEFC 10-31-1087 / Certifié PEFC / pefc-france.org
IMPRIM'VERT®

Inscription sur les listes électorales : jusqu'au vendredi 7 février !

Les élections municipales approchent : **elles auront lieu les 15 et 22 mars prochains. Pour voter, il faut absolument être inscrit sur les listes électorales de la ville.**

Pour vérifier que vous êtes bien inscrit à Saint-Pierre-des-Corps, rendez-vous sur le site - *service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE* - et renseignez vos informations personnelles (nom de naissance, l'ensemble de vos prénoms et votre date de naissance). Vous obtiendrez ainsi la confirmation de votre inscription. **Si ce n'est pas le cas, vous pouvez vous inscrire jusqu'au vendredi 7 février.** Trois démarches s'offrent à vous : sur **internet** - *service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396* -, par **courrier** et en **mairie, service état civil**.

Pour vous inscrire, vous devez avoir au moins 18 ans et résider dans la commune de Saint-Pierre. Lors de votre inscription, vous devrez vous munir d'un justificatif d'identité (passeport ou carte d'identité) et d'un justificatif d'attache à la commune daté de moins de trois mois (facture d'eau, de gaz, d'électricité ou de téléphone fixe ; bulletin de salaire ; attestation d'assurance habitation...).

Pour les personnes qui seraient absentes le jour du scrutin, pensez au vote par procuration. La personne qui votera à votre place doit être inscrite sur les listes électorales de la même commune mais pas forcément dans le même bureau de vote. La procuration doit être établie au commissariat de police, au tribunal de grande instance ou à la brigade de gendarmerie. **N'oubliez pas de faire votre procuration le plus tôt possible**.

RESSORTISSANTS DE L'UNION EUROPÉENNE : VOUS AUSSI POUVEZ VOTER !

Pour informations, tous les citoyens des pays membres de l'Union Européenne, vivant en France, peuvent voter lors des élections municipales. Pour cela, vous devez vous aussi vous inscrire sur la liste électorale de Saint-Pierre avant le 7 février prochain par internet, courrier ou en mairie. Apportez une pièce d'identité et un justificatif de domicile.

Isolation, rénovation : une adresse sûre

En janvier, Tours Métropole Val-de-Loire (TMVL) a ouvert « Artémis », une plateforme publique de rénovation énergétique de l'habitat. C'est un **service public** gratuit **proposé à tous les habitants** de la Métropole **qui souhaitent effectuer des travaux de rénovation énergétique dans leur habitation**.

La démarche est simple : il suffit de se connecter à la plateforme sur internet, par mail ou par téléphone. Selon les besoins, chacun est ensuite guidé vers un partenaire adapté à son projet. Ce système simplifie les démarches et **permet d'éviter les démarchages frauduleux**.

En complément de la plateforme, un guichet unique (disponible en avril 2020) sera installé dans le quartier du Sanitas à Tours. En plus d'un accompagnement personnalisé, la plateforme métropolitaine de rénovation de l'habitat comprend des aides financières et des réponses aux questions financières, techniques et réglementaires.

Enfin, la plateforme propose aussi des prêts financiers pour les projets de rénovation énergétique les plus ambitieux. S'inscrivant dans le programme local de l'habitat 2018-2023, la création de cet outil devrait permettre la réalisation d'économies d'énergie. La Métropole espère d'ailleurs augmenter considérablement le nombre de logements rénovés dans les prochaines années. Il est possible de contacter « Artémis » par téléphone au 02 47 33 18 88, via le site internet *artemis.tours-metropole.fr* ou en envoyant un mail à *artemis@tours-metropole.fr*.

16 076 habitants à Saint-Pierre-des-Corps

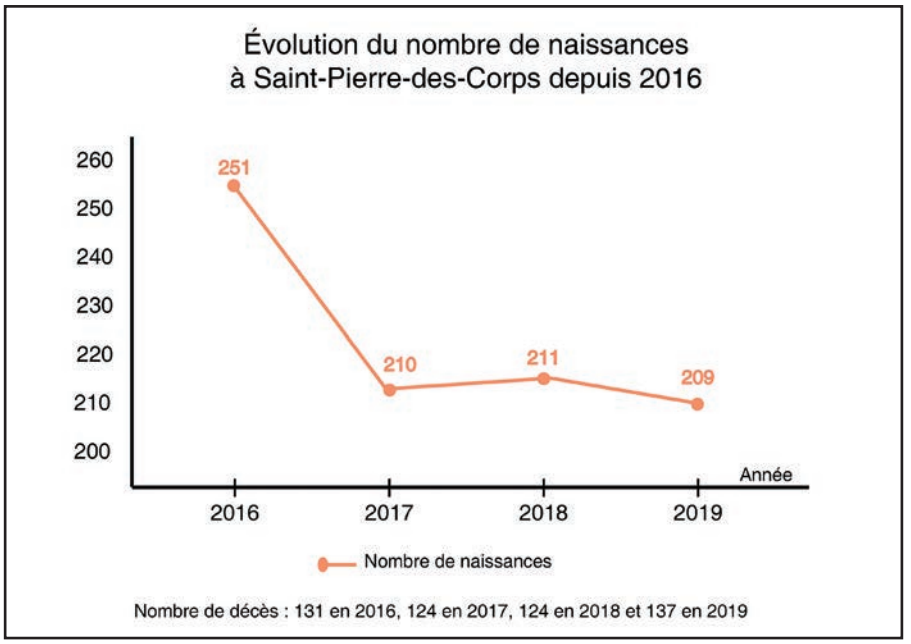

La population de Saint-Pierre-des-Corps compte aujourd'hui 16 076 habitants. Ce nombre est relativement constant, malgré une légère baisse. Après un pic en 2016, le nombre de naissances a diminué en 2019 par rapport à 2018 alors que le nombre de décès a augmenté. En effet, il y a eu 209 naissances en 2019 pour 211 l'année précédente et 137 décès pour 124 en 2018. Sur dix ans, la ville a néanmoins gagné 173 habitants, soit 1.1% de population supplémentaire.

Au niveau du nombre d'habitants par foyer, le chiffre a diminué au fil des années passant de 2,5 à à peine 2 habitants par foyer. Cela n'a rien d'étonnant car sur dix années 547 logements ont été construits, soit 55 par an, ce qui compense la diminution du nombre de personnes par habitation.

Bientôt 16 ans ! Pensez au recensement

Depuis janvier 1999, tous les jeunes français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile, ou au consulat, s'ils résident à l'étranger. Cette obligation légale est à effectuer dans les trois mois qui suivent votre 16ème anniversaire. À cette occasion, les jeunes sont inscrits d'office sur les listes électorales.

La mairie (ou le consulat) vous remettra alors une attestation de recensement à conserver précieusement. En effet, elle vous sera réclamée si vous voulez vous inscrire à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique (CAP, BEP, BAC, permis de conduire…). Les données issues du recensement faciliteront votre inscription sur les listes électorales à 18 ans si les conditions légales pour être électeur sont remplies.

Faîtes-vous recenser, nos recettes en dépendent !

Du 16 janvier au 22 février 2020

Christelle LE GALLO

Fatiha YAZID

Bruno FRÉMEAUX

Ouvrez votre porte à ces agents recenseurs. Ils vous présenteront leur carte officielle (tricolore, avec leur photo et la signature du maire).

Du nombre d'habitants recensés dépendent les recettes venant de l'État.

Le recensement est une obligation légale (loi du 7 juin 1951).

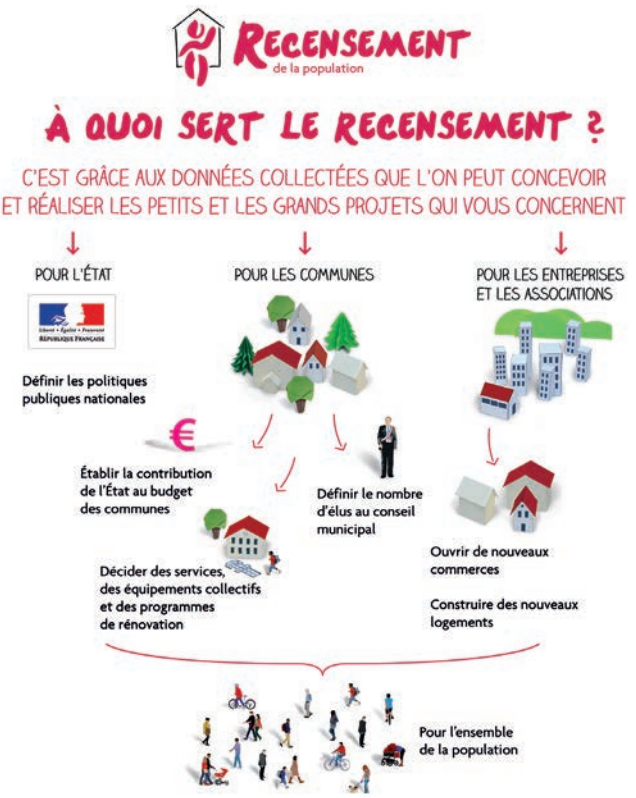

Repas végétarien à la restauration scolaire

Depuis le 30 novembre 2019, la loi Egalim demande à la restauration collective (à titre expérimental pendant deux ans), de proposer au moins un menu végétarien par semaine aux élèves.
À Saint-Pierre, pour faire face à l'évolution des habitudes alimentaires, l'équipe de la cuisine municipale avait déjà anticipé la loi. *« Depuis septembre 2018 nous proposions une fois par mois un repas sans viande, c'est-à-dire un repas sans protéines animales. En mai 2019 nous sommes passés à deux repas sans viande. Les habitudes alimentaires changent, il fallait répondre aux attentes des parents et enfants. Aujourd'hui nous proposons un menu végétarien une fois par semaine, comme le demande la loi Egalim »* explique Gilles Dutour, responsable du restaurant scolaire.
Mais quelle est la différence entre un repas sans viande et un repas végétarien ? *« Un repas sans viande peut contenir du poisson, alors qu'un repas végétarien est composé uniquement de protéines végétales, œufs et produits laitiers. »*
La nouvelle réglementation plaît, et cela se ressent lors des journées où les menus végétariens sont dans les assiettes. *« En moyenne nous réalisons 1 170 couverts, mais lorsque c'est le jour de menu végétarien, nous avons plus de 80 couverts supplémentaires, un succès »* souligne Gilles Dutour.
Pour permettre des repas équilibrés, l'équipe de la cuisine centrale travaille en collaboration avec une diététicienne. *« Avec le repas végétarien il faut trouver les bonnes recettes qui permettent de donner aux élèves toute l'énergie dont ils auront besoin lors d'une journée. »*
En plus des menus végétariens, la restauration scolaire propose à chaque menu des produits frais aux enfants. *« Sur la totalité des produits que nous achetons, 20% proviennent de circuits courts et 10% sont certifiés bio. Plus de 50% des produits sont achetés frais, car les aliments bruts sont plus sains pour une cuisine maison.»*

Inscrivez vos enfants en maternelle

Les inscriptions en maternelle pour l'année 2020 s'adressent aux enfants nés en 2017 et 2018. Elles auront lieu du **mardi 4 février jusqu'au vendredi 13 mars** en mairie au premier étage (service scolaire). **Pour les enfants nés en 2018, vous pouvez les recenser et préciser au service scolaire si vous souhaitez les scolariser dès la prochaine rentrée.** Vous devez vous munir de votre livret de famille ou d'un extrait d'acte de naissance de l'enfant, d'un justificatif de domicile et du carnet de santé ou d'un document attestant que l'enfant a eu les vaccinations obligatoires pour son âge. Un certificat d'inscription sera délivré précisant l'école d'affectation. Fiche d'inscription sur le site de la ville - *saintpierredescorps.fr* - rubrique *« Les enfants, l'école »*.
Service scolaire : ouvert mardi, mercredi et vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h30 et jeudi de 8h30 à 12h. Pas d'inscription le lundi, ni le jeudi après-midi. Permanence jusqu'à 19h le mardi 11 février et mardi 3 mars. Plus d'informations au 02 47 63 43 68.

Des nouvelles du chantier de la Loco Pacific 231E41

En 2020 les bénévoles de l'AAATV continuent leur travail de restauration de la Loco Pacific 231E41. De nombreux projets vont rythmer l'année de l'association.
Les bénévoles sont notamment dans l'attente d'une réponse pour savoir si la chaudière est encore exploitable. Si la réponse est négative, il faudra partir à la recherche de financement pour la réalisation d'une chaudière neuve. Les membres de l'association travailleront aussi sur la rénovation et réfection de nombreuses pièces, et notamment sur le tender, le wagon dédié à la réserve de charbon et d'eau dans une locomotive.
Le chantier est toujours ouvert au public. Vous pouvez découvrir la Loco durant les séances de travail des bénévoles *(voir calendrier ci-contre)*. L'association ouvrira une nouvelle fois ses portes au mois de mai au public, lors de la Nuit des musées. Pour plus d'informations sur la Loco et sa restauration, consultez le site internet *231e41.fr* ou la page Facebook AAATV - SPDC.

CALENDRIER

- **Février :** vendredi 7, samedi 8, vendredi 21 et samedi 22.
- **Mars :** vendredis 6 et 20, samedi 21.
- **Avril :** vendredi 3, samedi 4, vendredi 17 et samedi 18.
- **Mai :** vendredi 1er, samedi 2, vendredi 15 et samedi 16.
- **Juin :** vendredi 5, samedi 6, vendredi 19 et samedi 20.
- **Juillet :** vendredi 3 et samedi 4.
- **Août :** vendredi 7 et samedi 8.
- **Septembre :** vendredi 4, samedi 5, vendredi 18, samedi 19 et dimanche 21.
- **Octobre :** vendredi 2, samedi 3, vendredi 16 et samedi 17.

Une voiture en libre-service et auto-partage près de la gare

La place d'auto-partage sera implantée sur le parking rue Fabienne-Landy, tout proche de la gare

Une place d'auto-partage devrait être prochainement installée près de la gare, parking de la rue Fabienne-Landy.
La station d'auto-partage est installée par Citiz, une initiative de l'agglomération de Tours, qui vise à répondre aux besoins de mobilité des habitants en proposant une alternative à la possession d'une voiture individuelle.
On trouvera sur le parking une place dédiée à la station d'auto-partage, avec plusieurs symboles pour la repérer : totem, marquage au sol, ainsi qu'un arceau de sécurité pour réserver la place aux utilisateurs du dispositif. Cette place devrait se trouver à l'entrée du parking.
Le véhicule mis à disposition de la population sera un Renault Clio Break. Pour pouvoir utiliser la voiture, il faudra s'inscrire sur la plateforme Citiz - *tours.citiz.coop/inscription*. Ainsi vous obtiendrez vos identifiants et vous n'aurez plus qu'à télécharger l'application pour réserver votre véhicule. La voiture est disponible en libre-service 24h/24 et 7j/7. En cas de retard, il est également possible de prolonger votre réservation via le boitier installé dans le véhicule.
Au niveau des tarifs, trois formules vous seront proposées : la mini (jusqu'à 5h par mois, sans abonnement), la classique (5h à 10h par mois, avec abonnement), et la fréquence (plus de 10h par mois, avec abonnement).
Selon une étude, en moyenne un véhicule installé par le dispositif remplace cinq à huit voitures individuelles.

RUE DE LA RABATERIE

Les travaux ont repris rue de la Rabaterie. Pour rappel les aménagements concernent la réfection de la chaussée, l'élargissement et la réfection complète du trottoir sud, des modifications ponctuelles du trottoir nord et la création de quatre plateaux (surélévation de la chaussée au niveau de certains carrefours) pour ralentir la vitesse des véhicules, rue réglementée en zone 30.
Il ne reste plus que deux phases à ce chantier : la quatrième, qui consiste en l'aménagement des trottoirs entre les rues Maxime-Bourdon et Jean-Jaurès, et la cinquième, avec la réfection de la chaussée. Les travaux, qui ont repris le 14 janvier dernier, devraient durer huit semaines.

GYMNASE DU VAL FLEURI

Des travaux ont lieu au Gymnase du Val Fleuri. Au programme du chantier : changement du vitrage et protection par baies coulissantes de la façade ouest du bâtiment.

Et si on se réappropriait la Loire ?

Fleuve marchand du Moyen-Âge au XIX^{ème} siècle, la Loire a été actrice de l'histoire de Saint-Pierre-des-Corps jusqu'à l'arrivée du chemin fer. Aujourd'hui ce long fleuve ne laisse personne indifférent, la population doit se le réapproprier.

C'est un long fleuve, qui n'est pas tranquille du tout. Comme la vie, la Loire s'agite, est turbulente, mais calme mais douce aussi parfois. En 1846, 1856, 1866, elle est sortie de son lit brisant les digues et causant de gros dégâts – ce sont les crues historiques, celles qui font encore aujourd'hui référence lorsque l'on bâtit en zone inondable dans la commune.

Elle fait (un peu) peur. Pendant des années, nul ne se baignait plus en Loire. Ses bancs de sables étaient perçus comme menaçant d'engloutir le nageur imprudent. Les bancs sont toujours là, le danger potentiellement aussi. Mais vous êtes **de plus en plus nombreux à aller y mettre les pieds**, voire y nager tout l'été. Prudence !

Les guinguettes font valser les têtes, elles ont poussé comme des champignons dans l'agglomération.

La batellerie de Loire aussi est de retour : la Rabouilleuse est désormais implantée à Saint-Pierre (voir page 16). Et on ne parle pas des pêcheurs, dont certains sont des professionnels dont les prises sont recherchées par les gourmands.

Après avoir vécu plusieurs décennies - et notamment le dernier demi-siècle – en tournant le dos au fleuve, on le recherche aujourd'hui. **Il y a des « Envies de Loire »** chez les enfants, dans les familles, chez les plus anciens aussi. « Envies de Loire », c'est d'ailleurs le nom d'une sorte de concours lancé auprès des Tourangeaux pour susciter des projets, des idées nous amenant à fréquenter plus et mieux le fleuve.

Alors oui, la Loire attire. Et **elle fait réfléchir aussi**. On cogite beaucoup en ce moment autour de la Loire : **un appel à projet innovant** a été lancé sur des terrains bordant le **rond-point des Français-Libres**, auquel deux équipes ont répondu dont le Pôle des Arts Urbains situé rue des Grands Mortiers (le Point-Haut et son toit tout rouge). Le pOlau encore lui, vient d'initier **un Parlement de Loire**. Philosophes, anthropologues et usagers gambergent sur l'intérêt qu'il y aurait à doter le fleuve d'une personnalité juridique – l'Inde et le Brésil l'ont fait. Fumeux ? Peut-être. Tout ce qui nous est étrange l'est toujours un peu !

Saint-Pierre pour sa part est séparée du fleuve par **une levée** haute et surtout une levée devenue une route très fréquentée qui voit passer plus de 8 000 véhicules par jour. **La traverser** relève parfois de l'épopée. C'est un barrage dont on n'a pas encore trouvé de solutions vraiment satisfaisantes pour le contourner. Passerelle au-dessus de la route ? Passages avec feux tricolores plus fréquents ? Pont enjambant le fleuve et rejoignant Rochecorbon ?

Des atouts dans ce qui pourrait rapprocher les Corpopétrussiens de la Loire. Des **jardins familiaux**, et un site municipal de 34 161 m^2, celui des **Grands Arbres**, donnant directement sur la **Loire à Vélo** qu'ont emprunté plus de 66 000 cyclistes touristes en 2019. Une formidable promenade de santé pour les habitants de la commune, aussi !

Cela fait des pistes à explorer, de quoi répondre à des envies de Loire. Dans les pages qui suivent, un point sur les réflexions en cours…

Se réapproprier le fleuve avec « Envies de Loire »...

Des panneaux ont été installés sur le trajet de la Loire à Vélo à Saint-Pierre pour expliquer le dispositif « Envies de Loire »

Envies de Loire est un concours lancé en mai 2017 ayant pour objectif « la réappropriation de la Loire par les tourangeaux ». Le dispositif prévoit l'installation de **« sept portes »** dans différentes communes, **dont l'une à Saint-Pierre-des-Corps, près du pont de l'autoroute, sur le chemin de la Loire à Vélo**.

La première étape du projet a consisté à consulter la population sur leurs envies et idées pour la Loire. Cette concertation a suscité un vif intérêt chez les Tourangeaux qui ont proposé des projets éphémères et de nouveaux usages. En parallèle de cette première étape, un appel à candidatures internationales a été lancé. Le jury tenu le 13 décembre 2017 a désigné une équipe italienne comme lauréate. Cette dernière a proposé un projet global sur les 12 km de berges (rive nord et rive sud) de Saint-Cyr-sur-Loire à Rochecorbon. Chaque « porte » aura son propre concept avec un aménagement particulier, qui permettra à tous de se réapproprier la Loire. Les aménagements devront être opérationnels en 2021.

Envies de Loire c'est également des animations. Au cours de l'été 2019 neuf événements ont eu lieu près des berges. **Le projet d'aménagement et d'animation de la Loire durera jusqu'en 2030**.

66 092

c'est le cumul de passages enregistré entre janvier et novembre 2019 pour la Loire à Vélo au compteur de Tours. En moyenne ce sont 198 personnes par jour qui empruntent le chemin longeant la Loire.

... et des aménagements sur la levée

Elle est un obstacle majeur à l'accès au fleuve : la levée est une voie majeure d'accès à Tours pour la circulation voitures et poids-lourds, elle est l'une des deux voies d'entrée ou de sortie vers l'est Tourangeau.

Alors évidemment on est à la peine pour la traverser à pied ou à vélo. Les passages piétons sont peu nombreux et pas suffisamment sécurisants lorsqu'ils ne sont pas accompagnés d'un feu tricolore comme boulevard Jean-Jaurès. Que faire ? Un pont à l'image du pont de fil à Tours ou de la passerelle Fournier, réservés aux circulations douces ?

Le scénario envisagé dans le cadre du projet de restructuration de la Rabaterie, porté par le cabinet OBRAS en 2018 et repris par le document final acté au niveau de la Métropole, prévoit pour sa part **deux vastes plates-formes** aménagées sur la levée et très marquées au sol. **Deux esplanades** en quelque sorte, surélevées par rapport à la route, mais laissant tout de même passer le trafic routier. **Avec une emprise beaucoup plus vaste qu'un simple passage piéton**.

L'une serait située **au niveau du boulevard Jean Jaurès** ; et l'autre **au niveau de la station des eaux**. C'est dans les cartons. À suivre…

La Loire, fleuve marchand du Moyen-Âge au XIX^{ème} siècle

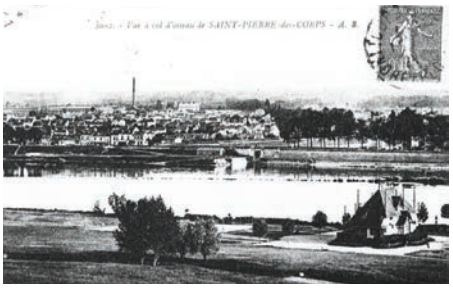

La Loire. Ce fleuve, long de 1 012 kilomètres, a écrit au fil des siècles une partie de l'histoire de la commune.

Dès le Moyen-Âge, Saint-Pierre-des-Corps pouvait percevoir de son quai un flot continu de bateaux. C'est la grande épopée du **commerce fluvial**, cette époque où les échanges commerciaux s'effectuent par voie navigable.

Sur la Loire, les bateliers ravitaillaient petites et grandes villes, dont Saint-Pierre-des-Corps. Les chargements étaient riches et variés : matériaux bruts (bois, charbon, fer, ardoise), produits alimentaires (vin, blé, huile, sucre, poisson), ou bien encore objets usuels (quincaillerie, tissu...). Des passagers étaient également présents dans les embarcations, nombreux étant pèlerins, se dirigeant vers des lieux saints.

La Loire était aussi un **fleuve capricieux pour les bateliers**. Il n'était pas toujours facile d'y naviguer du fait de la présence de bancs de sable. Ainsi le trafic pouvait être interrompu pendant plusieurs semaines, voire des mois.

Au début du XIX^{ème} siècle, la Loire a été reliée au Cher par un canal, passant par Saint-Pierre. Ce tracé est aujourd'hui emprunté par l'autoroute. Le canal a été mis en route le 4 novembre 1828, après quatre ans de travaux. Durant la première année 2 696 bateaux ont transité par le site. Un nombre important de mariniers et de pêcheurs étaient alors présents sur le site. L'histoire du canal fut de courte durée. Avec l'**arrivée du chemin de fer** au milieu du XIX^{ème} siècle, la Loire a vu son trafic fluvial disparaître petit à petit. En 1940 le trafic sur le canal était d'à peine 140 bateaux, le rendant ainsi obsolète. C'est la fin du commerce fluvial à Saint-Pierre.

Réinventer le rond-point des Français-Libres

Projection 3D du projet «Ère 21», par le pOlau

Le rond-point des Français-Libres, ce lieu de jonction entre Tours et **Saint-Pierre-des-Corps**, est en cours de réflexion dans le cadre d'un API, un appel à projet innovant lancé par la ville de Tours en janvier 2019 pour transformer huit sites remarquables.

À travers ces grands projets d'aménagement urbain se trouve le site de l'échangeur A10 (le rond-point des Français-Libres), d'une surface de 12 615 m^2, divisé en deux parcelles.

L'objectif de la démarche API : transformer le site en un lieu de vie, qui améliorera le cadre quotidien des riverains. Le lieu doit être un signal architectural fort, s'inscrivant dans le paysage du front bâti ligérien. Un appel qui invite professionnels, associations et riverains à co-construire ensemble un projet audacieux.

En mai, quatre finalistes sont sélectionnés pour le site de l'échangeur A10. Ils ne sont plus que deux lors de l'analyse des propositions car deux projets se désistent.

Mi-janvier, c'est l'annonce des résultats : le site de l'échangeur A10 n'a pas de lauréat mais un des finalistes est autorisé à poursuivre ses réflexions.

« Le jury a choisi de poursuivre l'aventure avec le projet du pOlau, « Ère 21 ». Il a souhaité permettre à cette équipe d'approfondir sa proposition et notamment d'élargir le périmètre de la concertation aux habitants de Saint-Pierre-des-Corps qui seront également bénéficiaires du projet » explique Benoît Turquois, directeur des Grands Projets Urbains à la ville de Tours, répondant à une sollicitation de la ville de Saint-Pierre-des-Corps.

Le projet du pOlau comporte un programme mixte avec pour thème les transitions. Il mêle des dispositifs pérennes et temporaires. Il souhaite créer un lieu de rencontre et de réflexion sur les transitions écologiques, climatiques, environnementales avec notamment un « Parlement de Loire ». L'art est également présent et l'architecture du bâtiment se distingue par un signal artistique visible de l'autoroute. Le lieu sera aussi une escale pour la Loire à Vélo, avec des logements atypiques.

Le pOlau propose un Parlement de Loire pour défendre le fleuve

La Loire va-t-elle se voir doter d'une personnalité juridique comme le Gange et le Yamuna en Inde ?

Le pOlau (pôle arts et urbanisme), situé rue des Grands Mortiers à Saint-Pierre, est un lieu de rencontre entre artistes et urbanistes, un laboratoire d'expériences entre ces deux approches.

À l'occasion des 500 ans de la Renaissance et du programme « Génie-Génies » financé par la région Centre Val-de-Loire, **le pOlau a imaginé une réflexion autour d'un « Parlement de Loire » qui pourrait doter le fleuve d'une personnalité juridique, une première en Europe**.

« L'objectif de ce projet est de penser à la Loire comme un organisme vivant. Il ne peut pas prendre la parole mais il a sa propre identité. Depuis 2017 en Inde deux fleuves disposent d'une personnalité juridique : le Gange et le Yamuna. Grâce à leur statut il est plus facile de combattre la pollution » explique Maud Le Floc'h, directrice du pOlau. Le projet est piloté par Camille de Toledo, écrivain et juriste, qui réfléchit depuis un certain nombre d'années sur la représentation des humains et des non-humains dans la société.

Actuellement le parlement mène des auditions publiques afin d'échanger avec des spécialistes et la population. *« Nous avons déjà réalisé deux auditions. De nombreuses personnes sont présentes à chaque fois : riverains, usagers comme des pêcheurs, mais aussi des écrivains, philosophes, juristes... Des gens attachés à la Loire souhaitent participer à la construction de cette démarche »* souligne Maud Le Floc'h.

L'objectif du pOlau est de **définir un statut** du Parlement de Loire **milieu 2020**. Ainsi on pourrait mettre à disposition des outils de défense au fleuve. Cela permettrait de combattre l'ensemble des agressions qu'il peut subir au quotidien.

La prochaine audition du Parlement de Loire aura lieu le samedi 21 mars. Pour plus d'informations - *polau.org/incubations/les-auditions-du-parlement-de-loire/* - ou sur la page Facebook *Le Parlement de Loire*.

Libre expression

tribunes des groupes

Les articles publiés ci-dessous, portant sur des questions municipales, sont rédigés par chacun des groupes politiques représentés au sein du conseil municipal et n'engagent que leurs auteurs.

Élus communistes et républicains

Dispositifs nationaux et partenariat

Si la commune élabore ses propres projets portés par des services municipaux, elle participe aussi à des dispositifs nationaux, au travers desquels se vit un partenariat institutionnel. Cela concerne le Contrat Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance, ou la politique de la ville, avec le Contrat ville, le Programme Nouveau de Rénovation Urbaine, la Réussite Éducative, la Gestion Urbaine de Proximité, le conseil citoyen de la Rabaterie ou le Conseil Local de Santé Mentale.

Ces dispositifs ont permis de trouver certes des moyens financiers, mais aussi des leviers pour intervenir sur des questions en limite ou au croisement des compétences de chacun.

Malgré les contraintes, qui imposent des publics cibles, des périmètres géographiques, des modes de fonctionnement, des calendriers et malgré le remodelage des conventions, nous avons fait le choix de poursuivre ces projets tout en agissant pour conserver la spécificité de nos choix politiques, choix qui mettent en avant :

1. L'intérêt de la population corpopétrussienne, dont nous voulons que soit reconnue sa structure et que la solidarité s'exerce à son égard.
2. Le respect de chacun des partenaires dans ses missions. Nous interpellons pour faire vivre le « droit commun », que chacun assume ses compétences.
3. L'implication au quotidien de nos services et des élus, pour des réponses de proximité.
4. L'importance de la Prévention, qui passe notamment par de la présence humaine de chacun des partenaires, État, Métropole, Conseil départemental, commune, bailleurs sociaux, …

Nous avons mis en place et renforcé le service Vie des quartiers. Chacun de ces dispositifs se décline dans des groupes de travail, de l'action de terrain aux lieux de décisions et vice et versa.

Nous avons réussi à :

- Instaurer des échanges cordiaux et efficaces, un climat de confiance mutuelle.
- Aboutir à des prises de décisions concrètes, largement discutées, et élaborer des actions qui vont du soutien à des enfants en dehors de l'école, à la création de jardins partagés, ou d'initiatives sur les questions de mobilités, d'entretien ou d'aménagements d'espaces.
- Permettre l'implication des habitants, depuis la participation à des activités sociales ou culturelles jusqu'à leur participation à des instances de décision. Bien sûr, il reste une marge de progression pour permettre la participation d'un plus grand nombre.

C'est parce que nous avons construit ce partenariat et tissé ces liens que vous pouvez participer par exemple à État de sièges animé par Intentions Publiques et porté par Val Touraine Habitat, être accompagné dans votre recherche d'emploi par ID 37, être soutenu pour vos questions d'accès aux droits ou d'éducation, participer à des activités de jardinage, de sport ou d'entretien des logements. Autant d'activités animées par nos services ou par la vie associative locale.

Nous vous invitons à participer encore plus nombreux, à contribuer à l'élaboration des projets.

ÉLUS COMMUNISTES ET RÉPUBLICAINS
M.-F. Beaufils, M. Belnoue, C. Gauthier, R. Lebert, D. Ménier, J.-P. Chipot, C. Chafiol, L. Berruet-Angele, D. Patre, S. Lenoble, D. Bouhourdin, M. Soulas, J. Hebert, D. Dupont, G. Moindrot.
Contact : adecrspdc@gmail.com

Élus socialistes et républicains

La tribune ou comment exercer l'art difficile de la démocratie

L'expression municipale dans La Clarté se doit d'être une analyse de la vie municipale mise en lumière par les valeurs politiques des élus des différents groupes.

À notre grand regret depuis quelques mois, nous constatons que ces tribunes ne reflètent plus cette réalité. Elles sont devenues le lieu de débat des échéances électorales de mars 2020. Nous ne nous retrouvons pas dans ces postures et faisons le choix de ne plus nous y exprimer.

Néanmoins nous profitons de cet espace d'expression pour vous adresser nos meilleurs vœux pour cette année 2020. Puisse-t-elle vous permettre de réaliser les projets qui vous tiennent à cœur.

ÉLUS SOCIALISTES, APPARENTÉS ET RADICAL DE GAUCHE
C. Jeanneau, J. Saez, D. Marchand.
Contact : eluspsspdc@orange.fr

Progressistes et républicains

Magasin général : ce grand navire à l'abandon

Comme évoqué dans notre tribune précédente, la Métropole lance une étude d'ampleur sur le futur du quartier gare. Le magasin général y est évoqué sans toutefois que l'on saisisse bien ce que pourrait être son futur. En 2009 un projet préparé par l'agglomération et l'architecte Nicolas Michelin avait été présenté au bureau municipal. Il y était question de la création d'un véritable nouveau quartier mêlant activité économique, habitat, culture, loisirs et espaces verts. Cette vision ambitieuse a rejoint les oubliettes au profit d'une seule visée économique autour du rail. Plus de dix ans plus tard le magasin général est vide, à l'abandon et en voie de dégradation jusqu'à craindre pour sa pérennité. Avant qu'il ne devienne une épave il faut le remettre à flot. Notre conseil municipal a voté le lancement de l'étude proposée par la Métropole et nous demandons que le dossier du projet présenté par Nicolas Michelin soit à nouveau ouvert. La création d'un nouveau quartier intégrant la création de logements permettrait, d'une part de poursuivre l'effort de redressement démographique vital pour notre ville tout en préservant le poumon vert du vieux Saint-Pierre en évitant d'y mettre en œuvre les options de densification. D'autre part la relance de ce projet permettrait de positionner Saint-Pierre comme un pôle de développement majeur de la Métropole, de donner à notre ville de l'attractivité et de la positionner comme un territoire innovant qui ne s'enferme pas dans le passé et se projette vers l'avenir.

PROGRESSISTES ET RÉPUBLICAINS
J. M Pichon, K. Chauvet, A. David, V. Allain.
Contact : progressitesrepublicains.spdc@gmail.com

tribunes des groupes

Un nouvel élan pour Saint-Pierre

Situation étrange

Nous vivons depuis quelques temps une situation quelque peu étrange. Partis en campagne ensemble en 2014 avec des rôles distribués d'avance, maire ou adjoint, les liens se sont immanquablement distendus et certains se sont dirigés vers de nouveaux horizons politiques. Ceci est tout à fait normal, on peut appeler cela la démocratie. Le problème, car on peut le qualifier ainsi, est le suivant : comment ne plus partager son opinion politique mais être assis à côté du maire, voter ou non dans son sens aux conseils municipaux et rédiger des tribunes à l'encontre des actions de la gestion municipale. La seule et unique solution à cet état de fait est la démission. Pour cela, il faut se risquer, s'affirmer ailleurs, mais dans certains cas, ce n'est pas du courage, c'est tout simplement de l'intérêt. Le choix de garder les fonctions et surtout les indemnités démontrent que l'individualité prime sur l'intérêt communautaire. Pour d'autres qui sans cette situation élective se sont détachés sans aucun risque électoral prônent la bien-pensante en étant une sorte de moralisateurs tentent de rassembler. C'est là, l'ultime tribune de notre groupe en espérant que ces nouvelles élections balaieront ce mode de rédaction de tribunes et que ce journal municipal soit trimestriel et serve à l'information des habitants de Saint-Pierre-des-Corps et ne soit plus un support politique.

UN NOUVEL ÉLAN POUR SAINT-PIERRE
Droite et Centre
A. Garcia, J. Métais, M. Haddad, J.-F. Lebourg.
Contact : garciaalain02@gmail.com

Citoyens actifs et ouverts

Pour une justice sociale et une écologie solidaire

La prochaine municipalité devra engager des mesures fortes pour permettre la transition écologique pour et par tous. C'est une exigence locale pour faire face à l'urgence climatique. Ici comme ailleurs, l'eau, bien commun vital doit être protégée par une solution alternative au puisement dans la nappe du cénomanien, par la récupération et l'utilisation des eaux de pluies. Les zones vertes, garantes de la santé de la population, sont à préserver. Un arrêt de l'imperméabilisation des sols est indispensable en raison du risque inondation. Une politique de sobriété et d'efficacité énergétique pour l'éclairage public et les bâtiments publics doit être menée. La rénovation à haute efficacité énergétique des infrastructures publiques (écoles, gymnases) doit être planifiée de façon prioritaire car le coût des énergies va s'accroître. Une politique d'achats publics responsables incluant des dispositions sociales, environnementales et locales doit être décidée et appliquée. Tout projet municipal ou métropolitain doit pouvoir compenser les impacts environnementaux qu'il implique. Une alimentation locale et biologique dans la restauration collective doit être déployée. Il faut donc préserver du foncier pour l'agriculture urbaine, accompagner l'installation d'agriculteurs sur nos terres maraîchères. Nous sommes convaincus de la responsabilité des pouvoirs publics locaux dans cet enjeu majeur de justice sociale et écologique. Il s'agit de choix budgétaires et politiques, et pas de se payer de mots !

CITOYENS ACTIFS ET OUVERTS
Verts et apparentés / B. Grosleron et F. Lefèvre.
Contact : https://arialspdc37.org

100% à gauche

Municipales : faire le choix du Public !

Depuis des années les gouvernements successifs ont privatisé les grandes entreprises publiques ou ont ouvert à la concurrence la production et la distribution de l'électricité et du gaz, de la téléphonie, du transport ferroviaire (SNCF), les cliniques, au nom du dogme libéral : le privé fait mieux que le public. Ainsi après les concessions des autoroutes... le gouvernement cède au privé le très rentable Aéroport De Paris et la Française des Jeux... L'objectif des entreprises privées n'a jamais été d'améliorer les services rendus au public mais de faire du profit pour le distribuer aux actionnaires. Après des années de cette politique de privatisation, les conséquences sont malheureusement claires : les services publics se sont dégradés. Au niveau local beaucoup de collectivités ont pratiqué cette politique en transférant la gestion des services publics au privé par des Délégations de Services Publics : piscines, distribution de l'eau et de son assainissement, restauration scolaire, stationnement... À Saint-Pierre, lors des prochaines élections municipales, imposons la reprise en régie publique du réseau de transport en commun « Fil bleu » et du chauffage urbain. Pendant les trois années où la distribution de l'eau a été gérée en régie municipale, l'excédent s'est élevé au minimum à 300 000 euros par an (après investissement), cette somme était précédemment distribuée aux actionnaires de Véolia.

100% À GAUCHE
NPA / P. Bourbon.
Contact : spdccentpourcentagauche@gmail.com

Divers Opposition

En mars 2020 : chacun doit se faire entendre !

Lors des élections municipales de 2014, la commune a compté 5 459 votants pour 10 634 citoyens inscrits sur les listes électorales, soit une abstention très forte de près de 49%. Indifférence à l'élection, difficultés à se reconnaître dans les candidats ou défiance de la politique ? Pour les élections des 15 et 22 mars 2020, espérons un nombre de votants en hausse, pour que le maximum d'habitants se fasse entendre, pour que la diversité et la pluralité de la population corpopétrussienne se rencontrent dans les urnes. L'élection municipale doit révéler un choix clair sur les grandes orientations qui marqueront les 6 prochaines années. Pour voter, il faut être inscrit sur les listes électorales, et vous avez jusqu'au 7 février pour le faire ; malheureusement tous les habitants ne pourront y prétendre puisqu'aujourd'hui encore, en dépit des annonces nationales, seuls les habitants de nationalité française ou européenne peuvent voter aux élections municipales. Pour autant, les prochaines semaines devraient permettre à tous et à toutes de prendre connaissance des programmes, de questionner les candidats... Que chaque personne intéressée par la vie de la cité, électeur ou non, participe aux débats à venir ; il s'agira d'une amorce à l'ouverture de la vie municipale aux habitants : le mandat 2020-2026 devrait être celui du renouveau démocratique, d'une co-construction citoyenne des projets municipaux.

DIVERS OPPOSITION
Cédric Rosmorduc.
Contact : rosmorduc@yahoo.fr

Rue de la Rabaterie : implantation de 14 îlots de verdure

Dans le cadre des travaux de réaménagement de la rue de la Rabaterie, le service des espaces verts installera après la fin du chantier quatorze îlots de verdure dans la rue.
Le travail des espaces des verts devrait débuter mi-février, pour environ deux semaines de travaux, mobilisant cinq à six agents.
Onze chênes *(photo)* seront installés dans la rue. Ces arbres ont déjà une quinzaine d'années, et mesurent entre six et sept mètres de haut. Ceux-ci ont pour spécificité d'avoir un port fastigié, c'est-à-dire une croissance se faisant tout en hauteur mais ne pouvant pas dépasser les deux mètres de largeur. Ainsi, les voitures et les passants pourront circuler facilement dans la rue. Les arbres apporteront aussi ombre et fraîcheur à la population. Des plantes vivaces seront également plantées dans les îlots.
L'investissement total pour cette opération est d'environ 5 000€.

Les conseils d'une jardinière : l'échalote

Plantez les échalotes du mois de février jusqu'au mois d'avril dans une terre bien sèche et affinée. Tracez une ligne de 5 cm de profondeur et laissez un écart de 30 cm entre les rangs. Cette distance est indispensable pour travailler le sol après la plantation, tout au long de la culture. Dans le rang, plantez les bulbes tous les 25 cm afin de faciliter le passage d'une griffe à 3 dents lorsqu'ils vont se développer. Les bulbes sont enfoncés de moitié, la pointe en haut. Pour finir, décompacter le sol qui a été piétiné pendant la plantation. L'arrachage des premières échalotes peut se faire en vert (jeunes sans vouloir les conserver) et au fur et à mesure des besoins. Pour les échalotes de conservation, la récolte se fait par temps sec, une journée bien ensoleillée, lorsque le feuillage commence à jaunir. Pour les échalotes hâtives, elles se récoltent fin juin et les autres variétés, en juillet. Avec une griffe, elles sont soulevées et débarrassées de la terre en faisant bien attention de ne pas blesser les bulbes. Ils seront étalés côte à côte sur le sol du potager afin de se vider d'une partie de l'humidité et continuer à mûrir. Une fois bien sèches, les échalotes doivent être entreposées dans une caisse à l'abri de l'humidité, dans une pièce aérée et non chauffée.

Le mois prochain : le davidia (arbre aux mouchoirs)

DICTONS DE FÉVRIER :

- En février, chaque herbe fait son pied.
- Neige en février, bon temps pour les blés.
- À la Saint-Valentin (14), la pie monte au sapin.

amicaledelamorinerie@outlook.com
http://amicaledelamorinerie.sitego.fr/
https://amicaledelamorinerie.blog4ever.com/
Tél : 06 44 22 72 08 / 06 50 93 20 84

AGENDA

retrouvez plus d'informations, de photos sur www.saintpierredescorps.fr et sur facebook

LE GRAND POP
Petit orchestre de poche

Chansons populaires, musiques du monde mais surtout musique de fête et de danse, la world guinguette du *Grand Pop* vous fera découvrir les mélodies envoûtantes et endiablées des ailleurs qui peuplent notre imaginaire... Dans ce bal cosmopolite et familial se succèdent les standards de biguine antillaise, les cumbias colombiennes et les sambas brésiliennes, s'entremêlent la valse parisienne et la frénésie balkanique, ou encore les cha cha et boléros cubains, rock n'roll et tangos côtoient l'afro-beat et la rumba congolaise.
Des initiations de danse sont données dans les écoles et centres de loisirs la semaine avant le bal'pop.

Samedi 15 février, 19h00

Salle des fêtes
Entrée libre

FÉVRIER

Jusqu'au 22/02
PIERRE HALET
Exposition de dessins
Entrée libre. Bibliothèque.

Samedi 1er/02
DES HISTOIRES ET TOI ET MOI
Lectures de contes, dès 2 ans. Bibliothèque, 10h30.

BLABLA TRICOT
Un atelier pour découvrir le tricot et tricoter ensemble. Bibliothèque, dès 14h30.

Mardi 4/02
CINÉMA
Play
Centre culturel, 20h30.

Mercredi 5/02
CINÉMA
Les Incognitos
Centre culturel, 14h30.

Vendredi 7/02
LES CONTES ÉCOLOGIQUES DE PIERRE HALET
Spectacle de contes dessinés, mis en scène par la compagnie Cano Lopez. Sur réservation. Auditorium - École de Musique, 18h30.

Samedi 8/02
MAMOUNA ET LA FLEUR SANS TERRE
Jeune public / Conte musical
Tarifs : 7€ / 3€. À partir de 5 ans, centre culturel, 15h.

LES ÉCHECS
S'initier et jouer aux échecs avec l'association l'Échiquier Corpopétrussien. Bibliothèque, 15h.

Mardi 11/02
CINÉMA
Les filles du Docteur March
Centre culturel, 20h30.

Samedi 15/02
C DANS LA BOÎTE
Jeux de société
Dès 3 ans, enfants et adultes. Venez jouer seul ou à plusieurs. Bibliothèque, toute la journée, dès 10h.
LE GRAND POP - PETIT ORCHESTRE DE POCHE
Bal'Pop
Entrée libre, salle des fêtes, 19h.

Mardi 18/02
CINÉMA
Je voudrais que quelqu'un m'attende quelque part
Centre culturel, 20h30.

Mardi 25/02
CONSEIL MUNICIPAL
Mairie, 20h.
CINÉMA
L'esprit de famille
Centre culturel, 20h30.

MARS

Vendredi 6/03
BORIS VIAN
Lecture en mémoire de l'auteur. Entrée libre. Bibliothèque, 18h30.

Vendredi 13/03
BRUISSEMENTS D'ELLES / CHANSON FRANÇAISE
Concert
Avec Anastasia et Marjolaine Piémont. Tarifs : 12€ / 9€. Centre culturel, 20h30.

Jusqu'au 14/03
SIGNES PERSONNAGES
Exposition
Olivier Debré, Mathieu Dufois, Fabien Mérelle et Massinisaa Selmani. Galérie d'exposition, entrée libre.

C'EST OÙ ?

Bibliothèque municipale - 3 rue Henri-Barbusse - 02 47 63 43 17
www.stpierredescorps-bibliotheque.fr
Centre culturel - 37 bis avenue de la République - 02 47 63 43 15
Galerie Chabrier - Passage Emmanuel-Chabrier - 02 47 63 43 15
Salle des fêtes - Avenue de la République
Auditorium Henri-Dutilleux - rue Henri-Barbusse - 02 47 63 43 43

BILLETTERIE EN LIGNE

Pour acheter vos places pour les spectacles du centre culturel rendez-vous sur
https://billetterie.mairiespdc.fr

La Rabouilleuse

Sur « Ceinture et Bretelles » la barque à voile qu'elle partage avec son copain Fredo, Camille H. se régale des paysages et des ambiances de Loire au fil de l'eau. À l'atelier Poisson désormais ouvert au public trois samedis par mois dans le vieux Saint-Pierre, l'association la Rabouilleuse dont elle est membre, restaure ou fabrique ces bateaux de Loire. La navigation s'est étonnamment féminisée ces dernières années. On embarque…

Camille sur la Loire avec Ceinture et bretelles

Entre *« chchchch »* et *« fffffff… »*, le bruit de l'eau qui caresse les flancs de la barque plate... La bourde est à bord, cette longue perche ferrée avec laquelle on va chercher les fonds pour aider le bateau dans sa progression sur le fleuve.

Piaillements, appels d'oiseaux, alertes, chuchotements de la barque, du vent, une île, une autre... La route a disparu, la levée s'est fondue dans le paysage : *« là est mon plus grand plaisir de la navigation : être en pleine nature – alors qu'on n'est pas loin de la ville – avec cette sensation de liberté. Il y a des endroits magiques, la sensation d'être seule au monde dans une nature impressionnante »*.

Originaire de Lorient, Camille, 34 ans et qui travaille dans une communauté de communes de Touraine, a un peu navigué en mer avec l'école à bord d'Optimist, ce petit voilier des apprentis navigateurs. *« J'ai été étonnée en arrivant sur Tours, après des études à Rennes puis Toulouse, de constater l'envie et la dynamique de la navigation en Loire et de la facilité à le faire aussi. »*

Dangereuse la Loire ? *« Elle est interdite à la baignade partout, mais du coup cela dissuade d'en apprendre les véritables dangers, les ponts, les culs de grèves, certaines extrémités d'îles. Ne pas ignorer les risques mais les apprendre. »*

Elle a appris au sein de la Rabouilleuse les techniques de navigation à la voile, à la bourde, à l'aviron. *« Il y a une école à la Rabouilleuse. Avec l'idée du co-usage, on aime bien les choses participatives, collaboratives dans cette association, on aime apprendre les un.e.s des autres. On est très festifs aussi, très bosseurs et très festifs. On aime associer le boulot et le plaisir d'une tablée dans un bon état d'esprit qui ne juge pas. On boit de bons coups ! »*

On retape une yole de Loire en ce moment sous le hangar Poisson. Igor qui vient de terminer une formation de charpentier à Douarnenez, construit son bateau. L'autre soir, Michel animait un atelier de matelotage – apprendre à faire des nœuds.

La mémoire de la Loire, celle des femmes et des hommes qui en ont fait métiers ou usages autrefois, s'ancre dans ce très bel ancien atelier que la ville a acheté au menuisier Robert Poisson pour le mettre à la disposition de l'association ligérienne.

C'est à un jet de pierre de la Loco, elle aussi en cours de re-fabrication, de l'autre côté du *« fleuve ferré »*. Autre mémoire de la ville, la mémoire cheminote celle-ci. Une jeune génération prend la main, plonge dans les temps d'où elle vient, redonne consistance et matérialité à l'histoire. Qui est en train de devenir une histoire de femme - aussi.

Cent-cinquante adhérents à la Rabouilleuse, quatre femmes sur cinq co-président.e.s et cinq femmes sur neuf au conseil d'administration, une femme parmi les cinq salarié.e.s. Surprenant !

« Oui, la navigation a été historiquement un milieu masculin. Et cela change. Le sujet ne fait pas débat à la Rabouilleuse, c'est une évidence. On n'entend jamais « ah mais tu vas pas pouvoir faire ça toi » – sous-entendu t'es une fille. Il y a une grosse plaque à découper à la scie circulaire ? Tu y vas. Tout le monde a mis la main à la pâte pour la construction de la Sybille. Malgré les combats pour les droits des femmes menés par des féministes après-guerre puis dans les années 60 et 70, il reste de l'autocensure chez les filles, une sorte d'intériorité des modèles. Mais le débat public s'est largement saisi du sujet après #MeToo. Même les pubs s'y mettent : est-ce une bonne chose ? Ou pas ? En tout cas des sujets réservés aux féministes ne le sont plus, il y a une appropriation beaucoup plus large de ces questions sur l'histoire, l'identité, la place des femmes. »

Pour celles et ceux que l'aventure de la navigation sur la Loire tenterait, l'atelier Poisson est ouvert au public certains samedis. On peut juste aller voir. Ou mettre la main à la pâte. Et finir par naviguer sur le fleuve ? Royal !

paroles

Hangar Poisson accessible depuis le 58 rue Gabriel-Péri dans le vieux Saint-Pierre. Les 2èmes, 3èmes et 4èmes samedis chaque mois de 14h à 17h ou 18h c'est selon.

Contact :
06 95 39 32 00
larabouilleuse.ecoledeloire@gmail.com